

Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre liste de diffusion.

Si vous ne pouvez pas voir ce message correctement, [ouvrez-le dans un navigateur web](#)

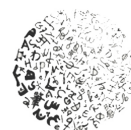
## Centre québécois du P.E.N. international

Infolettre no 87

Mercredi 29 janvier 2020



*écriture et liberté*



---

# pen

INTERNATIONAL



Tran Thi Nga a pris l'avion le 10 janvier, accompagnée de ses deux enfants, à destination d'Atlanta, aux États-Unis. Photo : vietnan.org

**La blogueuse vietnamienne Tran Thi Nga libérée mais forcée à l'exil**

D'après Reporters sans frontières

Tran Thi Nga a été libérée à condition de quitter le pays aussitôt. Selon le site d'information SBTN, elle a pris l'avion le vendredi 10 janvier, accompagnée de ses deux enfants, à destination d'Atlanta, aux États-Unis, qui lui ont accordé l'asile. Elle aura passé près de trois ans en prison en tout.

Tran Thi Nga avait été arrêtée le 21 janvier 2017 à son domicile, dans la province de Hà Nam, pour avoir simplement publié des informations sur la situation de travailleurs migrants dans le nord du Vietnam. Elle n'avait pu rencontrer son avocat qu'au bout de cinq mois de détention.

Condamnée le 25 juillet 2017 à neuf ans d'emprisonnement et cinq mois de liberté surveillée pour « propagande antiétatique », en vertu du tristement célèbre article 88 du Code pénal, elle a toujours refusé de reconnaître sa culpabilité. En prison, elle a subi des tortures mentales, des menaces de mort et des agressions physiques de la part de codétenues et de geôlières, comme elle l'avait révélé à son époux en août 2018.

Le Vietnam stagne en queue du Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF en 2019, à la 176e place sur 180 pays.

Quiconque aura assisté à la présentation de Livres comme l'air au Salon du livre de Montréal en novembre dernier se souviendra sans doute de son cas, présenté par Stanley Pean.



Sözcü staff and journalists, 27 December 2019 (© Sözcü)

Employés et journalistes de Sözcü, 27 décembre 2019 (©Sözcü)

## Turquie : Condamnation à des peines de prison pour des journalistes de Sözcü

– 15 janvier 2020

La condamnation de sept employés et journalistes du quotidien de Sözcü à de lourdes peines de prison pour reportages est une autre violation flagrante du droit à la liberté d'expression en Turquie. Ladite condamnation doit être annulée ont déclaré aujourd'hui les membres de PEN International et PEN Angleterre.

Le 27 décembre 2019, la 37e haute Cour pénale d'Istanbul a trouvé le journaliste Gökmen Ulu, les chroniqueurs Emin Çölaşan et Necati Doğru, le rédacteur en chef Metin Yılmaz, le coordinateur des nouvelles Yücel Arı, le rédacteur en chef en ligne Mustafa Çetin et le comptable Yonca Yüceli, tous œuvrant au quotidien Sözcü, d'avoir « aidé sciemment et volontairement une organisation terroriste même s'ils n'ont pas participé à la structure hiérarchique ». La Haute Cour a prononcé des peines de prison allant de deux ans et un mois à trois ans, six mois et 15 jours. Les accusés, qui nient tout acte répréhensible, restent libres en attendant l'issue de leur appel.

« La communauté PEN condamne fermement la décision de peines de prison contre le personnel et les journalistes du quotidien de Sözcü simplement pour leur travail journalistique. Ce verdict est une nouvelle tentative d'étouffer des voix indépendantes en Turquie et il doit être annulé de toute urgence. Il est grand temps que les autorités turques respectent leurs obligations à maintenir la liberté d'expression. Le journalisme n'est pas un crime », a déclaré Salil Tripathi, président du comité des écrivains en prison de PEN International.

---



Writer Shakthika Sathkumara (Source: World Socialist Web Site)

L'écrivain Shakthika Sathkumara (photo : World Socialist web Site)

## **SRI LANKA : Abandonnez l'enquête sur l'écrivain primé Shakthika Sathkumara!**

– 8 janvier 2020

PEN International est profondément préoccupé par les procédures judiciaires en cours contre l'écrivain primé Shakthika Sathkumara, accusé d'incitation à la haine religieuse et de violation du droit international relatif aux droits de la personne en vertu de l'article 3 (1) de la loi du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) au Sri Lanka n° 56 de 2007 (ICCPR Act 2007) et de l'article 291B du Code pénal. Sathkumara attend toujours la décision du procureur général pour savoir s'il sera officiellement inculpé. Sa dernière audience a eu lieu le 10 décembre 2019. La prochaine audience de Sathkumara devant un magistrat est prévue pour le 19 mai 2020. S'il est officiellement inculpé et condamné, Sathkumara pourrait encourir jusqu'à 10 ans de prison. Le 2 décembre 2019, Sathkumara a été reconduit dans ses fonctions d'agent de développement au secrétariat de la division de Maspotha, mais a été averti qu'il pourrait faire l'objet d'une enquête disciplinaire. PEN International estime que Shakthika Sathkumara est pris pour cible uniquement pour l'exercice pacifique de son droit à la liberté d'expression et demande la clôture de l'enquête contre lui.

---

# THE ANGEL

## The Egyptian Spy Who Saved Israel



### Égypte : 5 ans de prison pour la publication d'un livre politique

Le traité signé entre Israël et l'Égypte, voilà quarante ans, maintient une paix agitée de soubresauts. Depuis le 26 mars 1979, le pays des pharaons reste extérieur aux conflits dans les territoires. Pour autant, publier le roman d'un auteur israélien ne va pas sans difficulté. Lesquelles aboutissent parfois à une peine de prison.

L'éditeur égyptien Khaled Lotfi (ou Lotfy) avait fondé une maison d'édition où s'était retrouvé publié le livre d'un écrivain israélien, Uri Bar-Joseph. Dans son livre, traduit en arabe — originellement publié en anglais sous le titre *The Angel: The Egyptian Spy Who Saved Israel* — la thèse centrale tourne autour d'Ashraf Marwan. Ce dernier, gendre de Gamal Abdel Nasser, homme d'État égyptien, et second président de la République de 1956 à 1970, est accusé d'avoir travaillé pour le compte de l'intelligence israélienne. Il est évident que l'homme a eu accès à des secrets véritables, mais son rôle en tant qu'agent travaillant pour le Mossad est encore tabou. Comme son décès, survenu à Londres en 2007, reste encore relativement mystérieux, le personnage fait l'objet de bien des spéculations.

Paru originellement en août 2016, le livre diffuserait des informations confidentielles, ainsi que des secrets militaires — et pour l'avoir diffusé en Égypte, Khaled Lotfi est poursuivi par les autorités égyptiennes depuis 2018. Il vient d'écopier d'une peine de cinq ans de prison, jugement rendu par la Cour de cassation, a indiqué à l'AFP Mahmoud Lotfi, frère de l'éditeur.

« Il n'y a plus d'autres recours à part la grâce présidentielle », a-t-il souligné.



Agba Jalingo

## Nigéria : Des journalistes arrêtés par les autorités réprimant la liberté d'expression

– Londres, 4 décembre 2019

Il est clair que le droit à la liberté d'expression est de plus en plus menacé au Nigéria, a déclaré PEN International, selon les informations faisant état de l'arrestation et de la détention de journalistes dans le pays. L'organisation appelle les autorités nigérianes à respecter le droit à la liberté d'expression, énoncé dans la constitution nigériane, en libérant les journalistes détenus pour s'être exprimés pacifiquement au cours de leur travail ou pour leur militantisme, et en autorisant les journalistes à effectuer leur travail sans ingérence.

Un exemple de la réduction de l'espace de liberté d'expression au Nigéria est la détention du journaliste et militant Agba Jalingo, éditeur du site d'information en ligne *CrossRiverWatch*. Jalingo a été arrêté le 22 août à Lagos pour un article et d'autres publications sur les réseaux sociaux qu'il avait écrits en juillet 2019, comportant des allégations détaillées de corruption du gouverneur de l'État de Cross River. Jalingo a été d'abord accusé de trahison, de terrorisme et de publication de fausses informations en août, mais les accusations ont été modifiées par la suite en octobre, selon un acte d'accusation consulté par PEN International. Jalingo fait maintenant face à trois accusations en vertu de la loi sur le terrorisme et une en vertu de la loi sur la cybercriminalité. Les accusations de terrorisme sont fondées sur l'implication présumée de Jalingo avec Omoyele Sowore dans un mouvement de protestation au Nigéria. S'il est reconnu coupable, Jalingo pourrait être condamné à la prison à vie ou à la peine de mort. Il s'est vu refuser la libération sous caution à deux reprises et est toujours détenu à la prison du Calabar,

dans le sud du Nigéria. En outre, PEN craint sérieusement que Jalingo ne puisse bénéficier d'un procès équitable, la Haute Cour fédérale ayant autorisé que les témoins soient masqués et que le procès soit tenu en secret.



Protestors in the city of Nassiriyah

Manifestants dans la ville de Nassiriyah

## **Irak : Les autorités doivent mettre fin à l'usage de la force mortelle contre les manifestants et cesser de cibler les militants, journalistes et médias**

– 3 décembre 2019

Une quinzaine d'organisations de défense des droits de l'homme, dont PEN International, a appelé le gouvernement irakien à mettre immédiatement fin à l'usage d'une force excessive et mortelle contre les manifestants. Alors que des manifestations pacifiques se poursuivent dans le centre et le sud de l'Irak, les forces de sécurité, en particulier la police anti-émeute, ont fait usage de la force mortelle pour disperser des manifestants à Bagdad, Basra, Nassiriyah et Najaf. De plus, des militants et des journalistes ont été victimes d'enlèvement, de détention arbitraire ou de meurtre pour être empêchés de participer à ces manifestations ou d'effectuer des reportages sur celles-ci. Afin de renforcer son emprise sur les médias, la Commission des communications et des médias a ordonné à plusieurs chaînes de télévision de cesser leurs activités et recommandé aux autres chaînes la prudence dans leurs reportages.

Le 26 novembre, Alaa Al-Shammari, un reporter travaillant pour Dijla Satellite dans la ville de Najaf, a été sévèrement battu par la police anti-émeute qui a fait usage de bâtons. Le même jour,

la police anti-émeute a attaqué d'autres représentants de Dijla TV à Samawah, le centre du gouvernorat d'Al-Muthanna.

Le photographe Mustafa Al-Rikabi a été sérieusement blessé à la tête alors qu'il couvrait une démonstration d'étudiants au centre de la ville visant à fermer la direction de l'éducation du gouvernorat.

Les organisations ayant signé cette déclaration ont condamné en les termes les plus durs l'emploi excessif de la force par les forces de sécurité irakiennes, dont le fait de tirer à balles réelles, et les exhortent à respecter leurs obligations, découlant du droit international et tel qu'établi par la constitution de l'Irak, de protéger le droit à la vie de leurs citoyens, ainsi que tous les autres droits de l'homme, en particulier la liberté de rassemblement pacifique, la liberté d'expression et la liberté de la presse.



Professor Wojciech Sadurski

Le Professeur Wojciech Sadurski

## **Pologne : Le parti dirigeant et les diffuseurs doivent abandonner les poursuites pour diffamation intentées contre un professeur**

– 25 novembre 2019

Des organisations ont signé une déclaration appelant le parti au pouvoir en Pologne, le Parti du Droit et de la Justice (PiS) et le diffuseur public TVP à abandonner immédiatement leurs actions

pénales et civiles en diffamation contre le professeur Wojciech Sadurski, spécialiste de droit constitutionnel et intellectuel de renommée publique en Pologne.

Les litiges sont fondés sur deux tweets qu'il a adressés, critiquant le parti dirigeant et le diffuseur d'État. Le déséquilibre flagrant des forces dans cette procédure opposant le parti au pouvoir et un universitaire isolé est sérieusement préoccupant. Plus encore, les signataires sont persuadés que ces actions en justice vexatoires, en ciblant une voix contestataire célèbre, vont avoir un effet intimidant à l'égard des voix dissidentes en Pologne.



## Manifestations au Chili

L'Amérique latine doit respecter la liberté d'expression et assurer la sécurité des écrivains et journalistes

D'après Alicia Quiñones

– Londres, 30 octobre 2019

Les dernières semaines d'octobre ont connu des manifestations à grande échelle et parfois violentes à travers l'Amérique Latine et les Caraïbes, les manifestants étant accablés par un nombre écrasant de problèmes, notamment la corruption institutionnelle, la fraude électorale, la hausse des prix du carburant et la baisse des salaires. Dans bien des cas, les autorités judiciaires et militaires ont répondu par des actes de répression et ont tenté de restreindre indûment le droit à la libre expression, le droit au rassemblement pacifique et le droit de manifester.

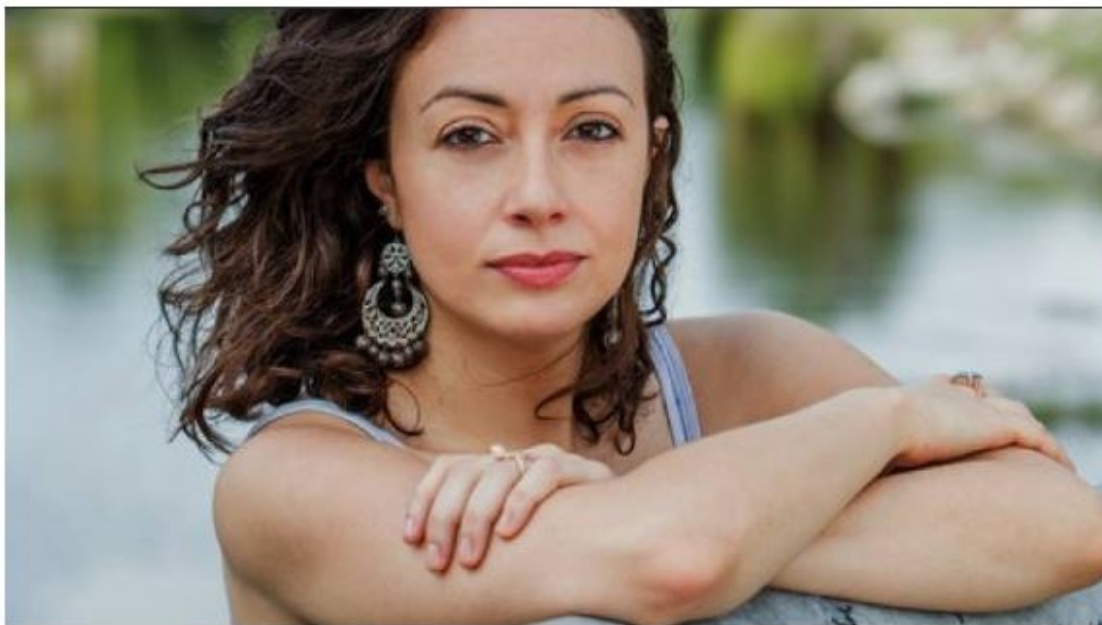
À la suite du déclenchement des manifestations, l'état d'urgence a été déclaré en Équateur, au

Chili et en Bolivie, ce qui a permis un usage excessif de la force et la restriction de l'accès aux journalistes tentant de couvrir les manifestations, certains d'entre eux ayant été battus. Au même moment, en Haïti, les appels de la société se sont intensifiés à la suite d'une crise sociale, économique et politique amorcée il y a plus d'un an. La restriction de la liberté d'expression a été sévère.

Durant les six dernières semaines, Haïti a été le théâtre d'une vague renouvelée de contestations appelant à la démission du Président haïtien Jovenel Moïse. Il s'agit d'une crise sociale, politique et économique pour laquelle les journalistes ont payé un lourd tribut. Deux d'entre eux ont été tués : Néhème Joseph, journaliste renommé pour la radio, le 10 octobre, et Pétion Rospide, reporter pour Radio Sans fin, le 10 juin, au cours de l'une des manifestations. Face à la crise, des écrivains, journalistes et membres du PEN Haïti ont fait un appel à la nation en juin 2019 et, en octobre, ils ont lancé un appel mondial pour exposer la situation dans leur pays.

Au cours des manifestations en Équateur, les médias et journalistes ont dû faire face à des attaques. Selon FUNDAMEDIOS, au moins 138 journalistes ont été l'objet d'attaques, dont au moins 10 travaillent pour des organes de la presse écrite.

Au Chili, écrivains et journalistes chiliens ont commencé à faire entendre leur voix par des actions, campagnes et déclarations publiques, tel le mouvement des auteurs du Chili (Autoras de Chile, AUCH!) – un groupement d'auteures féministes ayant publié une déclaration expliquant ce qui se passe dans le pays.



L'auteure cubo-américaine Jennine Capó Crucet

## États-Unis : Les écrivains cubains en exil condamnent l'autodafé des livres d'une auteure cubo-américaine

– 18 octobre 2019

Le PEN Club des écrivains cubains en exil condamne fermement l'indigne et attristant autodafé de livres de l'auteure cubo-américaine Jennine Capó Crucet par un groupe d'étudiants durant sa présentation à la Georgia Southern University le 9 octobre.

La destruction de ces livres par le feu rappelle douloureusement aux autodafés conduits par les communistes et les fascistes dans plusieurs villes d'Europe au cours des années 1930, en particulier à celui qui fut organisé par les nazis le 10 mai 1933 sur la Bebelplatz à Berlin, en Allemagne.

Le PEN Club des écrivains cubains en exil demande aux autorités de la Georgia Southern University d'enquêter sur cet incident afin de prévenir la répétition de toute scène comparable de xénophobie et d'intolérance.



### Un appel au gouvernement iranien à libérer Yasaman immédiatement

La punition cruelle de Yasaman fait partie d'une répression plus vaste contre les femmes faisant campagne contre le voile forcé. Depuis 2018, des dizaines de femmes, dont la mère de Yasaman, Monireh Arabshahi, ont été arrêtées.

Partout dans le monde, les défenseurs des droits de la personne sont attaqués, en particulier les femmes, qui sont doublement persécutées pour ce qu'elles sont et pour les droits qu'elles tentent de protéger.

Chacun a droit à la liberté de religion et à la liberté d'expression, y compris les femmes musulmanes de décider de porter le hijab ou d'autres formes de vêtements islamiques. Peu importe où nous vivons, que ce soit au Canada ou en Iran, les femmes ont le droit de prendre des décisions concernant leur corps et leur vie, y compris ce qu'elles portent. Yasaman a été emprisonnée pour avoir défendu pacifiquement ce droit.

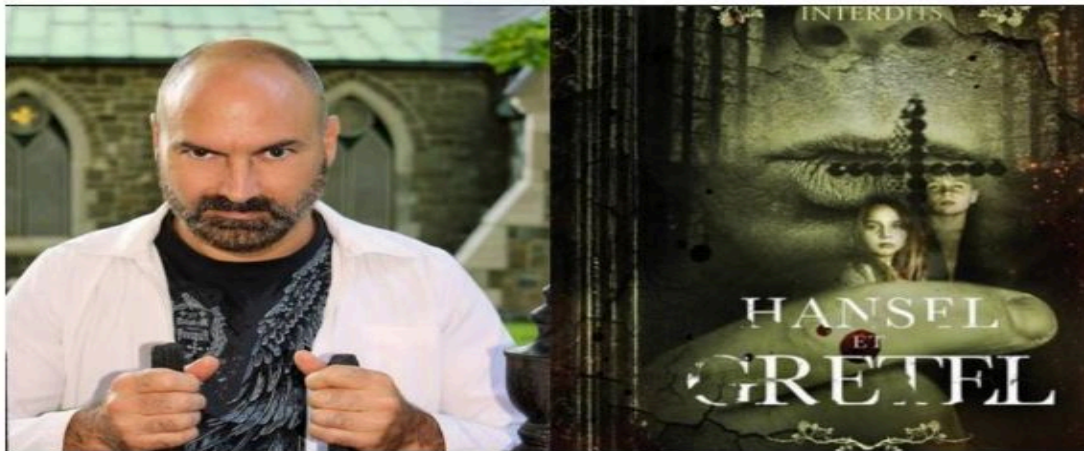
---

## ACTIVITÉS DU CENTRE QUÉBÉCOIS DU P.E.N. INTERNATIONAL



Il est toujours temps de signer les pétitions pour la libération des cinq écrivains soutenus par Livres comme l'air cette année : ILHAM THOTI (Chine), NOUF ABDULAZIZ AL JEWARI (Arabie saoudite), JIHAD ASAD MOHAMED (Syrie) et NEDIM TÜRFENT (Turquie). Rappelons que la cinquième écrivaine soutenue, TRÂN THI NGA (Vietnam), a été libérée comme nous l'annoncions plus haut.

Signez ici : <https://livrescommelair.ca/>



Yvan Godbout | Photo: via Goodreads

L'écrivain Yvan Godbout (Photo : Facebook/Yvan Godbout)

## **L'UNEQ est très préoccupée par la poursuite criminelle à l'encontre de l'écrivain Yvan Godbout et de son éditeur pour un passage du roman Hansel et Gretel (Éditions AdA, 2017)**

– 17 décembre 2019

Arrêté en mars 2019 avec son éditeur, accusé de production et distribution de pornographie juvénile, l'écrivain risque, s'il est déclaré coupable, jusqu'à 14 ans de prison pour avoir décrit le viol d'une enfant par son père — qualifié de « monstre » dans le roman. Un procès devant jury se tiendra en septembre 2020.

« Bien sûr, on ne peut pas tout écrire au nom de la liberté d'expression; bien sûr, tout ne peut être dit, publié, partagé; la loi fixe des limites et, fort heureusement, l'apologie de la pornographie juvénile en est une », déclare Laurent Dubois, directeur général de l'UNEQ. Mais dans le cas d'Yvan Godbout, dans la mesure où la preuve se résume à un livre d'horreur, une œuvre de fiction dans une collection thématique pour public averti, nous sommes inquiets de la tournure des événements », poursuit Laurent Dubois. « Dans ces quelques lignes, aussi pénibles à lire soient-elles, l'auteur nous semble user de sa plume dans le seul but de faire d'un personnage un monstre absolu. »

La communauté du livre s'inquiète de la situation vécue par Yvan Godbout. Plusieurs centaines d'écrivaines et d'écrivains, ainsi que des éditrices, éditeurs et libraires ont apporté leur soutien à Yvan Godbout dans une lettre d'opinion publiée par La Presse.

---

**Résidence québécoise d'écriture à la Maison de la littérature**

Cette résidence vise à soutenir l'expression et le rayonnement des auteures et auteurs résidant dans la province de Québec, excluant la communauté métropolitaine de Québec, qui souhaitent réaliser un projet d'écriture.

Genres admissibles : roman, nouvelle, essai littéraire, poésie, conte, oralité, écriture dramatique, bande dessinée, jeunesse, numérique

Durée de la résidence à Québec : un mois et demi | septembre et première moitié d'octobre

C'est en janvier et février qu'il est temps de s'inscrire à cette résidence d'écriture :

<http://www.maisondelalitterature.qc.ca/bas-de-page/r%C3%A9sidences-et-organismes/r%C3%A9sidences-d%C3%A9criture/>



## Bonne année!

Le Centre québécois du P.E.N. international vous présente ses vœux de bonne année. Nous souhaitons aussi vous transmettre les vœux de la présidente et du directeur général de PEN International.

« Chers amis,

En cette fin d'année 2019, nous voulons vous faire parvenir nos meilleurs vœux et le désir de paix pour l'année qui va commencer. C'est une période pendant laquelle nous nous sentons unis dans l'espoir, face aux crises de la liberté d'expression et de la justice menacée dans tellement d'endroits.

Nous honorons la littérature, qui est une partie essentielle de notre travail, et nous sommes ravis de vous faire partager le Manifeste de PEN pour la Démocratie de l'Imagination, approuvé à l'unanimité au congrès de Manille il y a trois mois, où nous proclamons :

“ PEN s'oppose aux notions de pureté nationale et culturelle qui empêchent les gens d'écouter, de lire et d'apprendre les uns des autres. La forme la plus perfide de censure est l'autocensure – quand des murs sont construits autour de l'imagination et souvent renforcés par crainte d'une agression.

PEN croit que l'imagination permet aux écrivains et aux lecteurs de transcender leur propre place dans le monde afin d'inclure les idées des autres. Cette place pour certains écrivains a été la prison où l'imagination a signifié la liberté intérieure et souvent la survie. “

Nous voulons dire merci à tous de votre aide, d'avoir soutenu PEN pendant l'année qui vient de se terminer, et pour chercher ensemble un monde de paix et une meilleure compréhension entre les peuples.

Bien à vous,

Jennifer Clement

Carles Torner »

---

## Renouvellement des cotisations

En 2019, votre adhésion au Centre québécois du P.E.N. international a aidé à la libération de plusieurs écrivains emprisonnés à travers le vaste monde.

Nous vous en remercions chaleureusement. Ne les oublions pas en 2020.

LE PROFESSEUR OUIĞOUR ILHAM TOHTI EST EMPRISONNÉ EN CHINE DEPUIS 2014.

Lauréat du prix Sakharov du Parlement européen en 2019, Ilham Tohti, professeur d'économie chinois d'origine ouïghoure. Afin de favoriser les échanges entre les Ouïghours et les Hans, Tohti a cofondé en 2006 le site Uighurbiz.net, fermé depuis par les autorités chinoises. Arrêté en janvier 2014, il a été reconnu coupable de « séparatisme » et condamné à l'emprisonnement à vie; ses biens ont été intégralement saisis. L'intellectuel n'a jamais fait l'apologie de la violence ou pris position en faveur du séparatisme. En 2014, il a reçu le prix PEN America/Barbara Goldsmith Freedom to Write et en 2019, le Freedom Award du groupe américain du même nom.

Votre nouvelle carte sera valide du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Nous remercions les membres qui ont renouvelé leur cotisation et invitons les autres à le faire.

Tous les nouveaux membres sont aussi bienvenus!

Rappelons que les cotisations et les dons constituent le seul financement du Centre.

Pour renouveler ou adhérer, cliquer ici : [En savoir plus](#)

---



### Twitter

Suivez-nous sur Twitter pour rester à jour concernant les nouvelles et autres informations de notre entreprise.



### Facebook

Souscrivez à notre page Facebook pour suivre nos nouvelles, nouveautés et autres discussions.

---

## Les membres du Conseil d'administration du Centre québécois du P.E.N.

### international :

Président :

Gaston Bellemare

Vice-présidente - Québec :

Nora Atalla

Trésorière :

Michèle Bernard

Administrateurs :

Germaine Beaulieu

Salah El Khalfa Beddiari

Annie-Pénélope Dussault

Louis Jolicœur

Pauline Michel

Diane Régimbald

Félix Villeneuve

### Coordonnatrice :

Dominique Gaucher

### Membres d'honneur :

Raïf Badawi (Arabie saoudite)

Asli Erdogan (Turquie)

Angye Gaona (Colombie)  
Homa Hoodfar (Iran-Canada)

---

***La littérature ne connaît pas de frontières et doit demeurer une devise commune à tous.***

Charte du PEN

---

3492, av. Laval. Montréal, Québec H2X 3C8

Pour cesser de recevoir des courriels de notre part, [cliquez ici pour vous désabonner.](#)

C.P. 23279, C.P. des boulevards, Laval, Québec H7N 6K1